

Séance du : 7 décembre 2015

n° 33/2015

L'an deux mille quinze, le sept décembre à 17 heures.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 26 novembre 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Isabelle COUTUREAU, Marie-Gabrielle DAYMIER, Marie-Françoise GAUBERT, Patricia RUIZ, Sandrine VALETTE,
Mrs Georges MERIC, Bernard BARJOU, Guy BONDOUY, Jean-Claude de BORTOLI, Michel BROUSSE, Frédéric CASTELLE, Jacques DANJOU, Bernard FAVROT, Michel FERRET, Bertrand GELI, Gilbert HEBRARD, Gérard LAMARQUE, Jean-Claude LANDET, Robert LIGNERES, Marc MENGAUD, Serge OURLIAC, Jean-François PAGES, Louis PALOSSE, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Christophe PRADEL, Armand de PRADIER D'AGRAIN, Jean-Pierre QUAGLIERI, Alain ROUQUAYROL, Marc SIE, Etienne THIBAUT, Bernard VALETTE, Pierre VIDAL.

Avaient donné pouvoir :

P.CHESNAY à C.CABROL, M.DUTECH à D.VIENNE, M.GALANT à B.ASENSIO, M.DEMANGEOT à M.CRESPY, J.L.GOUXETTE à A.ITIER, B. STUDER à JP POISSENOT.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 39

Délégués suppléants :

Mme Colette CABROL, Nelly CALMET, Marie-Claire GAROFALO
Mrs Brice ASENSIO, Jean-Clément CASSAN, Etienne CRESPY, Guy DARNAUD, Olivier GUERRA, Alain ITIER, Robert MASSICOT, Pierre MONOD, Jean-Paul POISSENOT, Pierre POUNT-BISET, Daniel VIENNE, Rémi ZANATTA.

Excusés :

Mmes Andrée ORIOL, Josiane RANCINANGUE.
Mrs Jean-Claude LAUTRE, Christian REBELLE, Marc TARDIEU.

Objet : Modifications du règlement intérieur du PETR du Pays Lauragais

Vu la délibération du Comité Syndical du 15 septembre 2014, adoptant les nouveaux statuts lesquels précisent :

- la modification de nom du Syndicat mixte du Pays Lauragais qui devient Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais,
- l'élargissement des compétences du PETR :
 - o l'élaboration du projet de territoire
 - o l'élaboration, la révision et la modification du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Lauragais
 - o la contractualisation infra-régionale et infra-départementale des politiques de développement, d'aménagement et de solidarités des territoires
 - o le portage du programme Leader à travers le GAL des Terroirs du Lauragais

Vu l'arrêté interpréfectoral paru le 24 décembre 2014 validant ces nouveaux statuts, il convient d'actualiser le règlement intérieur afin de le mettre en conformité avec les nouveaux statuts.

Pour cela, il est proposé de procéder aux modifications du règlement intérieur suivantes :

- Changement de nomination du Syndicat Mixte en PETR
- Ajout d'un chapitre sur la conférence des maires, précisant les modalités de sa consultation, et d'un article, précisant les modalités de sa convocation, comme suit:

« La conférence des maires est consultée pour l'élaboration, la modification et la révision du projet de territoire. Elle se réunit au minimum une fois par an et se prononce à main levée, à la majorité absolue.

Toute convocation de la conférence des Maires est faite par le Président et adressée à tous les Maires du territoire du PETR par écrit ou si la demande en est faite, par courriel électronique ou sous quelque forme que ce soit, cinq jours francs au moins avant celui de la réunion sauf urgence (un jour franc minimum). »

Le Comité Syndical Ouïe l'exposé de Monsieur le Président.

Après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

1 / **d'APPROUVER** le règlement intérieur ci-modifié et figurant en annexe.

2/ **de DONNER mandat** à Monsieur le Président pour signer toutes pièces utiles à cette affaire.

Fait à Avignonet Lauragais, le 7 décembre 2015.

Le Président



Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr